

## Salaires III – Expert

**08.30 – 09.00**

Accueil avec café et croissants

### Matin

- Identification droit du collaborateur

### Pause

- Cas d'absences, traitements cas spéciaux (salaires élevés, dépassement de plafond)

**12.00 – 13.00**

Repas

### Après-midi

- Impôt source et les différentes situations (jours de travail à l'étranger, etc)

### Pause

- Cas pratiques

**16.30**

fin du séminaire

L'organisateur se réserve le droit de modifier le programme en cas de nécessité.